GUIDE D'ELABORATION D'UN PROJET TUTEURE INDIVIDUEL

Ce document résume les éléments de base d'un projet de recherche (développé à travers un exemple simple), puis explique en quoi consiste l'étude prospective, afin de fournir un cadre méthodologique de base pour la réalisation du projet final de Bachelor 3 et de Master 2.





Table des matières

INTRODUCTION	2
2- LE SUJET DE L'ÉTUDE	3
3- LE PROBLÈME DE L'ÉTUDE	4
L'OBJECTIF DE L'ÉTUDE L'HYPOTHÈSE DE L'ÉTUDE	4 5
4- CADRE CONCEPTUEL	6
5- MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE	7
LES VARIABLES LES INDICATEURS RÉSUMÉ STRUCTUREL DE L'EXEMPLE	8
6- ANALYSE DE LA SITUATION	12
7- DIAGNOSTIC	12
8- PROPOSITION DE SOLUTION	13
9- CONCLUSIONS ET CONTRIBUTIONS	14
10- STRUCTURE D'UNE RECHERCHE PROSPECTIVE	14
11- NORME DE PRESENTATION DES TRAVAUX ACADEMIQUES	17





INTRODUCTION

Un travail de recherche a un large éventail de variantes, qui s'inscrivent dans différentes typologies. Le type d'étude effectué dépendra du niveau auquel se situe l'objectif général, en fonction de sa complexité et de son approche.

Le tableau ci-dessous présente les types d'étude et, comme on peut le voir, tous les objectifs sont exprimés par un verbe à l'infinitif :

Niveau	Objectif	Type d'étude
Perceptuel	Explorer	Etude exploratoire
	Décrire	Etude descriptive
Appréhensif	Analyser	Etude analytique ou critique
	Comparer	Etude comparative
Compréhensif	Expliquer	Etude explicative
	Prédire	Etude prédictive
	Proposer	Etude prospective
Intégrateur	Modifier	Etude interactive
	Confirmer	Etude confirmative
	Évaluer	Etude évaluative

Source: FUNIBER, 2017

Ce document est une explication sommaire de :

- Les éléments de base qui structurent les projets de recherche
- La nature du type d'étude appelée « recherche prospective ».

L'objectif de ce document est de présenter au lecteur les concepts de base utilisés dans le travail de fin de cycle, puis de développer de manière spécifique leurs implications dans le cadre d'une recherche Prospective.





1- QU'EST-CE QU'UN PROJET DE RECHERCHE?

Un projet de recherche est une procédure scientifique permettant d'obtenir des informations sur un phénomène spécifique. Le but d'un projet de recherche est « d'acquérir des connaissances sur un phénomène x et de le comprendre ».

Pour déterminer la base d'un projet de recherche, il faut d'abord définir quelques aspects structurels : le sujet, la problématique de l'étude, les objectifs, les hypothèses, les variables et les indicateurs.

Il est également extrêmement important d'avoir un « cadre théorique » cohérent dans lequel s'inscrit le sujet de l'étude.

2- LE SUJET DE L'ÉTUDE

Le « sujet de l'étude » <u>N'EST PAS</u> « quelque chose à proposer comme intervention », le sujet doit être centré sur l'objet de l'étude.

L'objet d'étude est « celui sur lequel il faudra effectuer l'étude et recueillir les informations afin de développer le projet de recherche », c'est-à-dire le phénomène à étudier.

Le « sujet » doit être délimité, réduit, car s'il a une portée très large, sa connaissance sera partielle ou inimaginable.

Un sujet d'étude ne peut être présenté comme un objectif ou une proposition, mais plutôt comme un objet d'étude. Par exemple :

- Le sujet de l'étude <u>NE</u> peut pas être « Projet d'amélioration des infrastructures d'eaux pluviales dans la zone commerciale du district X ».
- Le sujet de l'étude <u>NE</u> peut pas être « Améliorer les infrastructures d'eaux pluviales dans la zone commerciale du district X ».
- Le sujet de l'étude <u>POURRAIT</u> être « *Inondations dans les zones urbaines : cas de la zone commerciale du quartier X* » Ou l'objet de l'étude.





3- LA PROBLEMATIQUE DE L'ÉTUDE

La problématique de l'étude doit être formulée sous la forme d'un questionnement exprimant « ce qu'on désire connaître ».

Pour formuler la problématique de l'étude, il faut d'abord expliquer de quoi parle le phénomène sur lequel le travail sera basé, afin que le lecteur comprenne le point de départ de la question de l'étude. Une fois que le problème a été expliqué sous la forme d'un énoncé, il est question de formuler la problématique de l'étude sous la forme d'un questionnement.

La problématique de l'étude doit être décomposée en :

- Une question générale de l'étude
- Des questions spécifiques de l'étude (découlant du problème général)

Suivant l'exemple des inondations ayant lieu dans la zone commerciale du quartier X, nous aurons :

QUESTION GÉNÉRAL DE L'ÉTUDE :

• Pourquoi les inondations persistent-elles pendant des jours dans la zone commerciale du quartier X, et cela après des pluies plutôt modérées ?

QUESTIONS SPÉCIFIQUES DE L'ÉTUDE :

- La municipalité met-elle en œuvre des actions pour intervenir en cas d'inondation dans la zone commerciale du quartier X; si oui, quelles sont les dites actions et quels sont les résultats générés par celles-ci?
- Quel est l'état des infrastructures de gestion des eaux pluviales de la zone commerciale du quartier X?

La question de l'étude doit exprimer ce que l'on cherchera à connaître à travers le projet de recherche envisagé.

3.1-L'OBJECTIF DE L'ÉTUDE

Les objectifs doivent être formulés avec un verbe à l'infinitif.

L'objectif de l'étude **N'EST** pas ce que l'on souhaite matérialiser par rapport à une intervention sur le phénomène étudié ; l'objectif de l'étude, c'est l'énoncé du but même de l'étude.





L'« Objectif Général » doit ainsi permettre de visualiser l'objectif global.

Les « Objectifs Spécifiques » doivent quant à eux permettre la visualisation des composantes de l'étude envisagée.

Suivant l'exemple des inondations ayant lieu dans la zone commerciale du quartier X, nous aurons :

Si le problème général de l'étude était « Pourquoi les inondations persistent-elles pendant des jours dans la zone commerciale du quartier X, et cela après des pluies plutôt modérées ? », l'OBJECTIF GÉNÉRAL de l'étude pourrait être :

• Connaître les causes de la persistance des inondations dans la zone commerciale du quartier X, après des pluies modérées.

Si comme problèmes de l'étude spécifiques, nous avons : « La municipalité met-elle en œuvre des actions pour intervenir en cas d'inondation dans la zone commerciale du quartier X ; si oui, quelles sont lesdites actions et quels sont les résultats générés par cellesci ?

- » et « Quel est l'état des infrastructures de gestion des eaux pluviales de la zone commerciale du quartier X? les OBJECTIFS SPÉCIFIQUES de l'étude pourraient être les suivants :
 - Connaître les actions mises en œuvre par la municipalité face aux inondations survenant dans la zone commerciale du district X et en évaluer les résultats.
 - Évaluer l'état des infrastructures de gestion des eaux pluviales de la zone commerciale du quartier X et analyser le lien entre lesdites infrastructures et les inondations observées.

En résumé, l'objectif général sera dérivé du problème général de l'étude et les objectifs spécifiques seront dérivés des problèmes spécifiques de l'étude.

S'il y a 2 problèmes spécifiques, il devrait y avoir 2 objectifs spécifiques, s'il y a 5 problèmes spécifiques, il devrait y avoir 5 objectifs spécifiques, etc.

3.2-L'HYPOTHÈSE DE L'ÉTUDE

L'hypothèse est une affirmation qui tente de répondre à une question de l'étude et d'identifier les variables à étudier.





Après avoir présenté la problématique de l'étude, l'apprenant devra proposer une explication/réponse possible relativement au phénomène étudié (et qui pourrait être vraie ou non), tout en se basant sur ses connaissances antérieures sur le sujet. Le chercheur vérifiera par la suite si cet énoncé est vrai ou non au moyen des résultats de l'étude effectuée.

Il existe différents types d'hypothèses. Pour une recherche effectuée sur des problèmes pratiques (tel que l'exemple donné dans ce document), l'hypothèse est généralement une affirmation du type cause-effet (la cause est prise comme étant la variable indépendante et l'effet comme étant la variable dépendante).

Suivant l'exemple des inondations survenant dans la zone commerciale du district X, si le problème central de l'étude a été présenté comme suit : « Pourquoi les inondations persistent-elles pendant des jours dans la zone commerciale du quartier X, et cela après des pluies plutôt modérées ? »,

• L'hypothèse pourrait être la suivante : « Dans la zone commerciale du quartier X, les inondations persistent après des jours de pluies modérées, étant donné l'obstruction des égouts et le mauvais fonctionnement des pompes de dépression, résultat de l'insuffisance des ressources nécessaire à l'entretien des infrastructures de gestion des eaux pluviales, ceci entraînant la stagnation des eaux de surface dans le secteur »

En d'autres termes, l'hypothèse est une affirmation qui explique provisoirement ce que l'on souhaite savoir.

Tout comme le problème central de l'étude doit avoir une hypothèse générale, les problèmes spécifiques doivent avoir des hypothèses spécifiques.

Lors de la formulation d'une hypothèse, il est important d'établir des limites (spatiales et temporelles), de sorte que rien de ce qui est affirmé ne soit sensible à différentes interprétations.

4- CADRE CONCEPTUEL

Le cadre conceptuel détaille les concepts, les arguments et les idées que différents auteurs ont développés en relation avec le sujet d'étude.

Il permet de comprendre et de situer l'objet d'étude, de décrire ses caractéristiques et d'expliquer les processus possibles qui lui sont associés.





Le cadre conceptuel peut également décrire l'« état de l'art », qui souligne les principales lignes théoriques en relation avec le sujet.

Dans le cadre conceptuel, pour les recherches prospectives dont la proposition d'intervention sera conditionnée par les lois et règlements, un « cadre réglementaire » peut être inclus.

5- MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Dans cette section, il est question de détaillées les procédures méthodologiques utilisées dans le travail après avoir présenté la nature de l'étude effectuée :

Niveau	Objectif	Type d'étude
Perceptuel	Explorer	Recherche exploratoire
	Décrire	Recherche descriptive
Appréhensif	Analyser	Recherche analytique ou critique
	Comparer	Recherche comparative
Compréhensif	Expliquer	Recherche explicative
	Prédire	Recherche prédictive
	Proposer	Recherche prospective
Intégrateur	Modifier	Recherche interactive
	Confirmer	Recherche confirmative
	Évaluer	Recherche évaluative

Tout d'abord, il faudra détailler les variables de l'étude, c'est-à-dire les variables qui définissent la problématique de l'étude, et qui doivent être les mêmes que celles présentes dans l'hypothèse.

Les variables doivent être identifiées, recensées et définies de manière conceptuelle.

Dans cette section, l'apprenant doit également expliquer les difficultés et les limites qu'il a rencontrées lors de son travail sur ces variables.

Une fois que les variables ont été identifiées, répertoriées et définies, elles doivent être exploitées, c'est-à-dire décomposées pour établir comment les mesurer :

- S'il s'agit de variables complexes, en termes de dimensions, domaines, aspects, indicateurs
- S'il s'agit de variables spécifiques, au niveau des indicateurs





Dans le cas des recherches prospectives, qui portent sur des problèmes pratiques, les variables sont souvent concrètes. Par conséquent, dans cette section, il faut définir et expliquer les indicateurs grâce auxquels on mesure les variables.

LES VARIABLES

Une variable est une caractéristique pouvant varier ou fluctuer, étant entendu que lesdites variations doivent être nécessairement mesurables.

Quel est le rôle des variables dans un projet de recherche ?

Dans un projet de recherche, l'apprenant propose une hypothèse visant à tenter d'expliquer un phénomène donné. Cette hypothèse doit par la suite être vérifiée et, pour ce faire, les éléments qui la constituent doivent être décomposés en un ensemble de variables.

En continuant avec l'exemple des inondations, il a été proposé comme HYPOTHÈSE: « Dans la zone commerciale du quartier X, les inondations persistent après des jours de pluies modérées, étant donné l'obstruction des <u>égouts</u> et le mauvais fonctionnement des <u>pompes de dépression</u>, résultat de l'insuffisance des <u>ressources nécessaires à l'entretien des infrastructures de gestion des eaux pluviales</u>, ceci entraînant la stagnation des <u>eaux de</u> surface dans le secteur ».

Les 4 variables (explicatives) présentes dans cette hypothèse sont les suivantes :

- Égouts
- Pompes de dépression
- Ressources nécessaires à l'entretien des infrastructures de gestion des eaux pluviales
- Eaux de surface

Ces variables EXPLICATIVES (du phénomène de persistance des inondations qui fait office de variable expliquée) composent l'hypothèse, par conséquent pour analyser leur comportement et leur relation avec le problème, il faudra les mesurer.

LES INDICATEURS

Un indicateur correspond à la magnitude utilisée pour mesurer une variable.

En considérant les variables énumérées dans la rubrique précédente, voici des exemples d'indicateurs mobilisables pour les mesurer :





VARIABLE: Égouts

- INDICATEUR : « Quantité »
- INDICATEUR: « Emplacement »
- INDICATEUR : « État »
- INDICATEUR : « Coûts de maintenance »

VARIABLE: Pompes de dépression

- INDICATEUR : « Quantité »
- INDICATEUR : « Emplacement »
- INDICATEUR : « État »
- INDICATEUR : « Capacité »
- INDICATEUR : « Coûts de maintenance »

VARIABLE : Ressources nécessaires à l'entretien des infrastructures de gestion des eaux pluviales

- INDICATEUR : « Quantité »
- INDICATEUR : « Type »
- INDICATEUR : « Période d'acquisition »
- INDICATEUR : « Sources de financement »

VARIABLE: Eau à la surface

- INDICATEUR : « Nombre de jours de persistance »
- INDICATEUR : « Centimètres au-dessus du sol »
- INDICATEUR : « Coût des dégâts causés »

En résumé, en mesurant ces variables grâce à des indicateurs et en analysant la relation qui lie ces derniers, on parviendra à des conclusions ou à un diagnostic de la situation permettant de vérifier l'hypothèse : il sera ainsi possible de savoir s'il existe une relation de cause à effet entre les variables identifiées et la persistance des inondations survenant dans la zone commerciale du quartier X.

Par exemple: l'on saura si:

- dans les zones des égouts mal entretenus (et donc obstrués), l'eau persiste plus longtemps en surface ;
- dans les zones dotées de pompes de dépression en mauvais état (et donc endommagées), l'eau atteint plus de centimètres au-dessus du niveau du sol que dans les zones ayant des pompes fonctionnant correctement;
- les coûts d'entretien des infrastructures de gestion des eaux pluviales dépassent les ressources allouées par la municipalité...

Si tel est le cas, alors l'hypothèse de départ sera corroborée.





Étant donné que l'hypothèse est une réponse provisoire au problème de l'étude, les variables présentes dans l'hypothèse devraient être les mêmes que celles présentes dans le problème.

En bref, les variables pourraient être extraites du problème ou de l'hypothèse. Si les variables présentes dans le problème et celles de l'hypothèse ne sont pas les mêmes, alors un point de la méthodologie n'a pas été respecté.

Dans la rubrique consacrée à la problématique, il faut également définir :

- Les objectifs de l'étude (généraux et spécifiques): Il ne faut pas confondre les objectifs de l'étude et les objectifs d'intervention. Dans le cadre de la problématique, ce sont les objectifs de l'étude qui sont définis et non les objectifs d'intervention.
 Les objectifs d'intervention sont définis dans la section sur la proposition d'intervention.
- Les limites de l'étude : Ce sont les frontières auxquelles s'étendent les aspirations de l'étude et elles doivent correspondre aux objectifs de l'étude. Par exemple, si l'objectif général de l'étude est limité à un thème et à une zone géographique spécifique, les limites thématiques et spatiales de cet objectif ne devraient pas être dépassées.
- La justification de l'étude : C'est la présentation des raisons pour lesquelles l'étude est menée et le but est de proposer des actions pour intervenir sur la réalité. L'importance du travail doit être expliquée et la raison pour laquelle il est pertinent dans le contexte dans lequel il se présente doit être argumentée. En d'autres termes, la justification doit convaincre le lecteur que l'étude et le projet sont pertinents et utiles.

RÉSUMÉ STRUCTUREL DE L'EXEMPLE

THÈME:

Inondations dans les zones urbaines, cas de la zone commerciale du district X.

PROBLÈMES:

PG: Pourquoi les inondations persistent-elles pendant des jours dans la zone commerciale du quartier X, après des pluies modérées ?

PS1 : La municipalité met-elle en œuvre des actions pour intervenir en cas d'inondation dans la zone commerciale du quartier X, quelles sont ses actions et quels sont leurs résultats ?

PS2 : Quel est l'état des infrastructures d'eaux pluviales dans la zone commerciale du quartier X ?





OBJECTIFS:

OG : Connaître les causes de la persistance des inondations dans la zone commerciale du quartier X, après des pluies modérées.

OS1 : Connaître les actions mises en œuvre par la municipalité face aux inondations dans la zone commerciale du district X et en évaluer les résultats.

OS2: Évaluer l'état des infrastructures d'eaux pluviales dans la zone commerciale du quartier X et analyser la relation entre l'infrastructure et les inondations.

HYPOTHÈSE:

Dans la zone commerciale du quartier X, les inondations persistent après des jours de pluies modérées, car l'obstruction des <u>égouts</u> et le mauvais fonctionnement des <u>pompes</u> <u>de dépression</u>, résultat de l'insuffisance des <u>ressources pour l'entretien des infrastructures d'eaux pluviales</u>, entraînent la stagnation de **l'eau de surface** dans le secteur

VARIABLES ET INDICATEURS:

VARIABLE 1 : Égouts

INDICATEUR: « Quantité »

INDICATEUR: « Emplacement »

INDICATEUR: «État»

INDICATEUR : « Coûts de maintenance »

VARIABLE 2 : Pompes de dépression

INDICATEUR: « Quantité »

INDICATEUR: « Emplacement »

INDICATEUR: «État»

INDICATEUR: « Capacité »

INDICATEUR : « Coûts de maintenance »

VARIABLE 3 : Ressources pour l'entretien des infrastructures d'eaux pluviales

INDICATEUR : « Quantité »

INDICATEUR: « Type »

INDICATEUR : « Période d'acquisition » INDICATEUR : « Sources de financement »

VARIABLE 4 : Eau à la surface





INDICATEUR : « Nombre de jours de persistance »

INDICATEUR : « Centimètres au-dessus du sol »

INDICATEUR : « Coût des dégâts causés »

L'exemple décrit est une simplification des éléments structurels de base afin de faciliter la compréhension méthodologique, mais lors de la réalisation du projet de recherche, l'objet d'étude doit être abordé dans toute sa complexité, il est donc très important de délimiter, au niveau spatial et thématique, le sujet et l'étude de cas.

6- ANALYSE DE LA SITUATION

Dans cette phase, toutes les données et informations pertinentes pour l'élaboration du diagnostic sont détaillées de manière à permettre de mesurer les variables de l'étude définies dans la « Méthodologie ».

Lorsqu'il faudra inclure cette section dans la structure de la thèse, on espère que son titre ne sera pas « analyse de la situation » : le nom de cette section doit être l'objet d'étude de l'étude.

7- DIAGNOSTIC

Dans cette phase, il s'agit d'effectuer le diagnostic de la situation sur laquelle l'étude repose, après avoir déjà analysé toutes les données recueillies et les résultats de l'étude sur le terrain.

Cette section <u>ne</u> consiste pas en la simple présentation des données recueillies, mais plutôt en l'interprétation de ces données et en la description holistique, intégrée et systémique de la situation sur laquelle repose l'étude.

C'est aussi dans cette section qu'on vérifie l'hypothèse de l'étude.

Le diagnostic doit toujours correspondre à ce qui est énoncé dans le cadre conceptuel, puisque c'est dans ce cadre que s'inscrit le cas d'étude.





8- PROPOSITION DE SOLUTION

Une fois le diagnostic effectué, l'apprenant a une connaissance approfondie du problème, de ses causes, de ses implications et des processus connexes, et est en mesure de proposer des actions d'intervention pour résoudre ou atténuer ce problème.

Il est important de souligner que le travail de l'étude préalable est la base qui soutient et donne de la rigueur à la proposition, de sorte que si ce travail de l'étude préalable n'est pas effectué, il y a de grands risques :

- Que la proposition ne soit pas liée aux problèmes réels
- Qu'un projet soit mis en œuvre et que des ressources soient allouées à la résolution d'un problème qui n'existe pas ou qui n'est pas pertinent
- Qu'un projet irréalisable soit proposé dans le contexte du problème

La proposition d'un véritable projet d'intervention ne doit jamais être le fruit du « caprice » du chercheur, elle doit toujours être le résultat de l'identification d'un problème, de quelque chose qu'il faut changer dans la réalité.

Pour qu'un tel projet soit utile et viable, l'étude et la formulation de la proposition doivent être traitées avec une rigueur absolue.

La proposition, tout comme le reste du travail, doit être présentée de manière ordonnée et doit respecter certains paramètres méthodologiques.

La proposition doit être présentée et justifiée, et dans ces énoncés, la relation entre cette proposition et l'ensemble du processus de l'étude préalable doit être claire.

Les objectifs (généraux et spécifiques) devraient être formulés lors de la présentation de la proposition, mais ces objectifs ne sont plus des objectifs de l'étude, mais plutôt des objectifs d'intervention.

Il existe de nombreuses manières de structurer une proposition, on doit moins détailler les éléments suivants dans la présentation de la proposition :

- Présentation
- Justification
- Objectifs d'intervention
- Composantes, stratégies, activités
- Faisabilité





9- CONCLUSIONS ET CONTRIBUTIONS

Dans cette phase, on énonce les réflexions sur le travail tout entier et on détermine sa contribution : il ne s'agit pas de la contribution de la proposition, mais de la contribution de TOUT le travail réalisé (les recherches et les propositions).

10- STRUCTURE D'UNE RECHERCHE PROSPECTIVE

Différents professeurs et maisons d'études suggèrent plusieurs façons de structurer une thèse, et certaines institutions établissent même leurs propres modèles sur la façon dont leurs étudiants devraient ordonner la table des matières de ces travaux.

Voici une organisation possible de l'étude prospective, qui pourrait toutefois varier en fonction de la présentation du travail :

Titre (page de garde)

Dédicace

Remerciements

Résumé (sur 1 page)

Abstract (en anglais – sur 1 page)

Table des matières / sommaire (le sommaire tient sur 1 page)

Index des tableaux, graphiques, cartes

INTRODUCTION GENERALE

- 1. Contexte général de l'étude
- 2. Problématique de l'étude
 - 2.1. Présentation du problème
 - 2.2. Formulation du problème (questions de l'étude)
- 3. Hypothèses de l'étude
 - 3.1. Hypothèse général
 - 3.2. Hypothèses spécifiques
- 4. Objectifs de l'étude
 - 4.1. Objectif général
 - 4.2. Objectifs spécifiques
- **5. Justification de l'étude** (doit être abordée au plan scientifique et pratique)

5.1.

6. Délimitation de l'étude (doit être abordée au plan géographique et théorique ou

thématique)

6.1.

7. Plan du mémoire

I. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL (CHAPITRE 1)





Introduction

- 1.1. Cadre théorique et état de l'art (revu littéraire)
- 1.2. Historique (le cas échéant)
- 1.3. Cadre légal et réglementaire (le cas échéant)

Conclusion

II. METHODOLOGIE DE L'ÉTUDE (CHAPITRE 2)

Introduction

2.1. Nature de l'étude

Indiquer ici si l'étude envisagée est de type :

- Expérimentale
- Non expérimentale
- Quasi-expérimentale
- Exploratoire : ces éléments sont étudiés pour la première fois ou ont très peu été étudiés.
- Descriptive : elle vise à décrire les faits tels qu'ils ont été observés.
- Corrélationnel : elle vise à étudier les relations entre les variables dépendantes et indépendantes, c'est-à-dire la corrélation entre deux ou plusieurs variables.
- Explicative : elle cherche la raison des faits, en établissant des relations de cause à effet.
- Qualitative
- Ouantitative
- Mixte (à la fois qualitative et quantitative)

2.2. Variables de l'étude

- II.2.1. Définition conceptuelle
- II.2.2. Limites et difficultés
- II.2.3. Utilisation des variables

Section 2 : Echantillonnage et collecte de données

2.3. Population et échantillon

2.3. Outils de l'étude





Indiquer quels sont les outils de l'étude envisagés et pourquoi ceux-ci sont pertinents -Un outil de l'étude est celui que l'apprenant utilise pour recueillir les informations et résoudre la problématique de l'étude. Lors du choix des instruments de l'étude, il faut expliquer de manière robuste pourquoi ces éléments sont appropriés pour mesurer des variables de l'étude et pourquoi ce qu'ils mesureront est un paramètre valide pour analyser le phénomène étudié.

Conclusion

III. PRESENTATION DE LA SITUATION (PRESENTATION DES DONNEES COLLECTEES / DES RESULTATS) (CHAPITRE 3)

Introduction

3.1. Présentation du site de l'étude (de l'entreprise)

3.2. Données ...

...

Conclusion

IV. ANALYSE - DIAGNOSTIC DE LA SITUATION ET PROPOSITION D'INTERVENTION (CHAPITRE 4)

Introduction

- 4.1. Présentation et analyse de la situation
- 4.2. Intervention proposée et justification
- 4.3. Objectifs de l'intervention projet envisagée

5.3.1. Objectif général

5.3.2. Objectifs spécifiques

- 4.4. Composantes de l'intervention envisagée
- 4.5. Stratégies d'action, contenu et périmètre
- 4.6. Faisabilité

IV.6.1. Économique

IV.6.2. Sociale

IV.6.3. Technique

IV.6.4. Environnementale

Conclusion





CONCLUSION GENERALE

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans la présentation de son mémoire (une recherche prospective dans ce cas), l'apprenant exprime dans le document tout le travail effectué; on pourrait dire qu'il « raconte ce qu'il a fait ».

- Le problème doit être présenté avec des verbes au présent, parce qu'il décrit quelque chose qui se passe actuellement : « nous voyons qu'il se produit, à tel endroit, un problème... ».
- En décrivant ce qu'il a fait lors de l'étude et les difficultés rencontrées, l'auteur doit s'exprimer au passé : « il a observé... », « il a mesuré... », « il a interviewé », « il y avait des difficultés et des obstacles lors... ».
- La proposition doit être racontée au présent ou au futur, car c'est une chose qui est proposée mais qui ne s'est pas encore matérialisée : « on propose de réaliser x action... », « on effectuera x action ».

Il est également très important que les règles de citation de la bibliographie soient respectées et que le même format soit homogène, autrement dit, le format choisi doit être respecté dans toutes les citations.

11- NORME DE PRESENTATION DES TRAVAUX ACADEMIQUES

1. Introduction

Le Mémoire de fin d'études est un document officiel qui doit être préparé et rédigé conformément à une série d'exigences universitaires présentées ci-après.





2. Aspects du document

2.1. Format du document

Le Mémoire de fin d'études ne sera pas remis en format papier, sauf exigences de l'université. Le Mémoire de fin d'études devrait être présenté en respectant les indications suivantes :

2.1.1. Page, marges et source

- Les pages du document à déposer doivent être de format A4.
- La marge gauche est de 3 cm, le reste (droite, supérieure et inférieure) est de 2,5 cm.
- La police doit être Arial ou Times New Roman et la taille 12.

2.1.2. Interligne et alignement

- L'interligne de paragraphe sera de 1,5 cm.
- Un espacement extra devra être pratiqué (une ligne vide) entre les paragraphes.
- Les citations longues (citations de plus de 40 mots) occuperont un paragraphe à part entière, avec un retrait à droite de 1,4 et un interligne simple.
- Les paragraphes seront justifiés.

2.1.3. Numérotation

- La numérotation des pages doit se situer dans la partie inférieure droite.
- La couverture n'est pas numérotée.
- Les remerciements, la table des matières et tous les éléments liminaires compris avant l'introduction sont numérotée en chiffres romains ainsi que les annexes ne sont pas numérotées.

2.2. Longueur du document

Le Mémoire de fin d'études doit avoir une longueur comprise **entre 30 et 60 pages pour les programmes de Bachelor**, et pour les programmes de Master,





entre 80 et 120 pages, sans compter la couverture, la tables des matières, et les annexes, le cas échéant.

Sur ce point, nous insistons sur le fait que la qualité du travail n'est en aucun cas déterminée par sa longueur mais par l'incidence sur les aspects considérés de grande importance.

2.3. Ordre interne des contenus du Mémoire de fin d'études

La structure générale du travail doit suivre les indications données par le directeur de Mémoire de fin d'études à l'étudiant après avoir reçu le feu vert à la proposition initiale, car elle peut varier sensiblement en fonction du travail que l'étudiant souhaite effectuer. Il est très important de tenir compte du fait que lors de la remise définitive du travail, celui-ci devra obligatoirement comporter une page de couverture.

2.3.1. Numérotation des sections et sous-sections du Mémoire de fin d'études

Afin de faciliter la gestion des contenus du Mémoire de fin d'études, les différentes sections et sous-sections du document devront être numérotées selon les indications suivantes :

- Les sections principales (**chapitres** du projet) seront numérotées corrélativement à partir de 1.
- Les sous-chapitres (sections de deuxième niveau) maintiendront le nombre du chapitre auquel ils appartiennent et seront suivis par un deuxième chiffre qui indiquera leur ordre corrélatif.
- Cette forme de numérotation peut se poursuivre en sous-section de troisième et quatrième niveau, en ajoutant la corrélation de ce niveau à celles du niveau dans lequel elle s'inscrit.
- Les chiffres sont séparés en intercalant un point entre les chiffres, comme on le voit dans l'exemple qui suit.
- Les titres de chapitre sont en MAJUSCULES ET EN CARACTÈRE GRAS (taille 13).
- Les titres de sous-chapitre sont en **carac**tères gras et en minuscule (taille 13).
- Les titres de section (niveau 3) sont en *italique*, *en minuscule et en caractère gras* (taille 12).
- Les titres de sous-section (niveau 4) sont en *italique et en minuscule* (taille 12).





 Les chapitres commenceront sur une nouvelle page. On laissera un espace supplémentaire après le titre de chapitre. On laissera un espace supplémentaire avant le titre de sous-chapitre.

Exemple:

1. TITRE DU PREMIER CHAPITRE.

1.1. Titre du sous-chapitre

Lorem ipsum...

1.1.1. Titre de section.

Lorem ipsum...

1.1.1.1. Titre de sous-section

Lorem ipsum...

1.1.1.2. Titre de sous-section

Lorem ipsum...

1.1.2. Titre de section.

Lorem ipsum...

1.2. Titre du sous-chapitre

On évitera qu'un titre soit isolé en fin de page.

Un équilibre entre les chapitres devra par ailleurs être observé, ceci relativement à leur taille ou à leur nombre de page.

2.3.2. Numérotation des tableaux et figures

Les tableaux et figures qui sont inclus pour compléter les explications du texte écrit doivent être accompagnés d'un titre numéroté. Selon la norme APA, le titre se situe au-dessus pour les tableaux et en dessous pour les figures. Les tableaux et les figures suivent des corrélations indépendantes. La numérotation s'effectuera avec des chiffres arabes et sera composée de deux chiffres séparés par un point :





- Le premier chiffre fait référence au chapitre (premier niveau) dans lequel le tableau ou figure est compris.
- Le deuxième chiffre fait référence à l'ordre qui lui correspond en fonction de sa position dans la section en question.

Par exemple, le « Tableau 3.4 » sera le quatrième tableau qui figure dans le chapitre 3. Les travaux effectués selon la norme Vancouver doivent inclure la source du tableau ou de la figure avec un nombre et une note de bas de page (cf. la norme Vancouver pour plus de détails). Les travaux effectués selon la norme APA doivent prendre en compte le fait que sous le tableau ou la figure, on ajoutera les notes correspondantes (avec leur propre numérotation). Il faudra également citer en pied de tableau ou de figure la source de provenance (voir la réglementation APA pour plus de détails). Dans la mesure du possible, on évitera que le tableau ou la figure soit partagé entre deux pages.

3. RÉDACTION ET STYLE D'ÉCRITURE

3.1. Style narratif

Ci-après, se trouvent des directives de base pour la rédaction académique.

- Le texte du mémoire doit être rédigé sous une forme impersonnelle ou à la première personne du pluriel. La forme verbale choisie doit être maintenue tout au long du travail.
- Essayez d'être cohérent dans l'utilisation des temps verbaux.
- Lorsque vous souhaitez faire référence à des connaissances générales ou qui ont été publiées, il est recommandé d'utiliser le présent de l'indicatif (par exemple Tel auteur apprécie, propose, valorise, etc.).
- Lorsque vous souhaitez faire référence à la partie consacrée au travail en luimême, il est préférable de rédiger au passé (par exemple, on a apprécié, il a été proposé, on a évalué, etc.)
- Il est recommandé de présenter les résultats avec certitude : éviter d'utiliser le conditionnel (il (se) pourrait...), les abus de « etc. » (il vaut mieux offrir des listes complètes si elles sont nécessaires) ou encore les verbes associés à des hypothèses ou des jugements (nous pensons, il est sans doute possible que...).
- Lorsque vous présentez des données quantitatives (75 % des Australiens...), celles-ci doivent être accompagnées de la source correspondante.





- Lorsque vous faites référence à des mentions ou à des expressions extérieures, celles-ci doivent être accompagnées de la source correspondante. Par conséquent il est préférable d'éviter des expressions du style « ces derniers temps, on pense que... ».
- Il faut par ailleurs éviter les ambiguïtés éventuelles et les concepts qui ne sont pas très clairs.
- Employez des tirets, des lettres (a, b, c...) ou des chiffres (1, 2, 3...) pour les listes de concepts si vous avez besoin de les introduire.

3.2. Styles de rédaction

Il est incontestable que chaque auteur possède un style de rédaction bien particulier, mais cela n'exclut pas que le fait que votre texte doit être rédigé dans un style approprié au contexte académique. Voici-ci après quelques directives à ce sujet.

- Gardez un **style cohérent** tout au long de votre texte.
- Écrivez des phrases courtes. Il est préférable d'avoir un style « télégraphique », mais clair plutôt qu'un style embrouillé et confus. Une idée claire peut être exprimée en une phrase courte et simple. Il est important de souligner qu'une phrase se termine par un « point » ou un « point-virgule », et non par une simple « virgule ».
- Vérifiez que toutes vos phrases contiennent un verbe (conjugué). Lorsque l'on écrit des phrases longues, il se peut que l'on en oublie le verbe principal. Une phrase sans un verbe conjugué est une phrase incomplète.
- Essayez de construire vos phrases en suivant l'ordre le plus classique (sujet-verbe-complément). Le fait d'effectuer des changements originaux entraîne souvent des confusions dans la rédaction.
- Éviter l'excès de phrases subordonnées. Il est commun d'écrire des phrases longues avec plusieurs propositions subordonnées. Dans ces cas-là, il est judicieux de se demander quelle est l'idée principale et de lui donner forme dans une phrase brève et complète. Par la suite, les phrases subordonnées peuvent être transformées en propositions complémentaires mais indépendantes, brèves et complètes. De cette façon, une phrase longue et confuse se transforme en un paragraphe de phrases courtes et coordonnées.
- Il est recommandé de **limiter l'utilisation** des points de suspension, des interjections entre tirets et parenthèses.
- Évitez les paragraphes d'une seule phrase. Tout paragraphe devrait contenir une phrase principale et des phrases complémentaires (argumentatives, explicatives, d'exemple, etc.). Faites du paragraphe l'unité de rédaction.





- Préférez des substantifs génériques plutôt qu'une dissociation entre les genres, si possible (« les élèves » ou « les étudiants », au lieu de « les étudiants et les étudiantes »).
- Optez pour la simplicité. Par exemple, choisissez des formes simples de verbes ; préférez les adverbes aux locutions adverbiales (« si » plutôt que « dans le cas où »).





PAGE DE GARDE

[LOGO du Collège de Paris]

[LOGO de l'Ecole Diplômante]

[LOGO de l'entreprise étudiée]

THEM	E DU I	MEMOIRE

Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de :

Insérez la dénomination du diplôme à recevoir,

Ex : Master of Business Administration en...

Présenté par :

Insérez les noms et prénoms de l'étudiant

Directeur:

Insérez les noms et prénoms du Directeur du Mémoire

INSÉREZ VILLE, PAYS
INSÉREZ DATE